



**NOTIFICATION, AU TITRE DE L'ARTICLE 12:1 B) DE L'ACCORD SUR LES
SAUVEGARDES, DE LA CONSTATATION DE L'EXISTENCE D'UN
DOMMAGE GRAVE OU D'UNE MENACE DE DOMMAGE GRAVE
CAUSÉ PAR UN ACCROISSEMENT DES IMPORTATIONS**

**NOTIFICATION D'UNE PROPOSITION VISANT
À INTRODUIRE UNE MESURE**

**NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE 9, NOTE DE BAS DE PAGE 2,
DE L'ACCORD SUR LES SAUVEGARDES**

(Fibres optiques monomodes)

INDE

La communication ci-après, datée du 19 novembre 2019, est distribuée à la demande de la délégation de l'Inde.

Le présent document constitue la notification d'une constatation préliminaire de l'existence d'un dommage grave ou d'une menace de dommage grave causé par un accroissement des importations de fibre optiques monomodes. Il fait suite au document G/SG/N/6/IND/46.

1 RENSEIGNEMENTS INDIQUANT S'IL Y A UN ACCROISSEMENT DES IMPORTATIONS EN TERMES ABSOLUS

Le produit "fibres optiques monomodes" (ci-après le "produit considéré") est importé en Inde en provenance de divers pays, dont la République populaire de Chine, le Japon et la République de Corée. La majeure partie des importations du produit considéré provient de la République populaire de Chine. La branche de production nationale a affirmé qu'il y avait eu un accroissement soudain et notable des importations en 2018/19, dont le niveau était resté élevé en 2019/20 aussi. Comme il ressort du tableau ci-après, les importations (autres que de la branche de production nationale) sont passées de 1 903 KFKM (milliers de kilomètres de fibres) en 2016/17 à 7 066 KFKM en 2018/19 et sont restées à un niveau élevé au cours de la période la plus récente (6 534 000 KFKM). Il y a eu un accroissement notable de 271% en 2018/19 par rapport à l'exercice de base 2016/17.

En KFKM	2016/17	2017/18	2018/19	Janvier-Juin 2019	Janvier-Juin 2019 (annualisé)
Importations (autres que de la branche de production nationale)	1 903	2 469	7 066	3 267	6 534
Tendance	100	130	371	371	343

De plus, il y a eu une poussée notable lors de chaque trimestre de 2018/19 et au premier trimestre de 2019/20 par rapport à l'exercice (aux exercices) précédent(s), comme indiqué ci-après. La branche de production nationale a affirmé qu'il y avait eu au deuxième trimestre de 2018/19 une augmentation sans précédent des importations qui avait complètement perturbé le marché intérieur. Les importations ont par la suite diminué mais sont néanmoins restées à un niveau élevé alarmant.

Importations (autres que de la branche de production nationale) KFKM	1^{er} trimestre	2^{ème} trimestre	3^{ème} trimestre	4^{ème} trimestre
2017/18	769	545	540	615
2018/19	1 244	2 797	1 436	1 589
2019/20	1 678			

2 DOMMAGE GRAVE OU MENACE DE DOMMAGE GRAVE CAUSÉ PAR UN ACCROISSEMENT DES IMPORTATIONS

a. Dommage grave

Au cours de la période couverte par l'enquête, la situation de la branche de production nationale s'est globalement dégradée. Au niveau des paramètres, la constatation de l'existence d'un dommage grave subi par la branche de production nationale en raison de l'accroissement des importations du produit considéré est résumée de la manière suivante:

- a) le volume des importations du produit considéré s'est accru notablement et reste élevé à la fois en termes absolus et relatifs;
- b) la part de marché de la branche de production nationale a diminué, tandis que celle des importations a augmenté;
- c) les importations accrues du produit considéré ont absorbé la part de marché de la branche de production nationale;
- d) l'utilisation de la capacité a diminué notablement malgré l'augmentation de la demande;
- e) les ventes intérieures de la branche de production nationale ont notablement diminué au cours de la période la plus récente et leur part de marché a été totalement absorbée par les importations;
- f) désormais, la branche de production nationale a fermé une partie de ses installations de fabrication et utilise une très faible partie de sa capacité;
- g) elle a été forcée de licencier de la main-d'œuvre au deuxième trimestre de 2019/20;
- h) la productivité par employé dans la branche de production nationale est en baisse;
- i) après avoir enregistré un bénéfice en 2017/18, la branche de production nationale subit maintenant de fortes pertes;
- j) les stocks du produit considéré ont notablement augmenté dans la branche de production nationale; et
- k) les importations du produit considéré causent dans une mesure notable des ventes à des prix inférieurs et un empêchement de hausses de prix.

b. Menace de dommage grave

L'évolution du volume des importations donne clairement à penser qu'il est probable que les importations du produit considéré s'accroîtront à l'avenir en raison de la capacité excédentaire de la Chine, de la vocation exportatrice des producteurs chinois et de la perte de débouchés par les producteurs/exportateurs chinois sur d'autres marchés internationaux importants, qui les contraindrait à cibler l'Inde. L'évolution négative des paramètres expliquée ci-après indique que la menace de dommage grave continuera d'exister à l'avenir.

3 ÉLÉMENTS DE PREUVE DE L'EXISTENCE D'UN DOMMAGE GRAVE

a. Évolution du niveau des ventes:

Les ventes de la branche de production nationale à des clients indépendants ont notablement diminué par rapport aux exercices précédents.

(KFKM)	2016/17	2017/18	2018/19	Janvier- Juin 2019	Janvier- Juin 2019 (annualisé)
Ventes intérieures combinées de la branche de production nationale (non captives/non liées)	***	***	***	***	***
Tendance	100	65	48	31	31
Importations (autres que de la branche de production nationale)	1 903	2 469	7 066	3 267	6 534
Tendance	100	130	371	343	343

Le tableau ci-dessus montre qu'en 2016/17, les importations étaient de 1 903 KFKM et les ventes de la branche de production nationale, de *** KFKM. En 2018/19, la situation s'est inversée, les importations s'étant accrues pour atteindre 7 066 KFKM et les ventes de la branche de production nationale ayant été ramenées à *** KFKM. La part de marché perdue par la branche de production nationale a été absorbée par les importations accrues.

b. Parts de marché des importations et des producteurs nationaux dans la demande intérieure:

Il ressort du tableau ci-après qu'il y a une baisse notable de la part de marché de la branche de production nationale en 2018/19 et sur la période la plus récente, au profit des importations. Aux fins de l'analyse de la part de marché des consommateurs indépendants, la consommation du produit considéré par la branche de production nationale (sous la forme de ventes captives/à des parties liées ou d'importations) a été exclue de la consommation indienne totale telle que déclarée dans le CRU (prise en compte aux fins de la détermination préliminaire de la taille du marché indien).

	2016/17	2017/18	2018/19	Janvier- Juin 2019	Janvier- Juin 2019 (annualisé)
Part des importations (autres que de la branche de production nationale) dans la demande des clients indépendants (à l'exclusion des ventes captives/à des parties liées et des importations de la branche de production nationale)	11%	16%	55%	37%	37%
Tendance de la part de la branche de production nationale dans la demande des clients indépendants (à l'exclusion de la consommation captive et des ventes à des parties liées de la branche de production nationale)	100	77	67	31	31

c. Évolution du niveau de la production:

La production de la branche de production nationale au cours de la période la plus récente a notablement diminué par rapport à 2017/18 et 2018/19, alors même que la demande a augmenté.

Production (KFKM)	2016/17	2017/18	2018/19	Janvier- Juin 2019	Janvier- Juin 2019 (annualisé)
STL (tendance)	100	115	123	117	117
BFL (tendance)	100	111	109	62	62

Production (KFKM)	2016/17	2017/18	2018/19	Janvier- Juin 2019	Janvier- Juin 2019 (annualisé)
Production totale de la branche de production nationale (tendance)	100	114	120	103	103

d. Utilisation de la capacité:

L'utilisation de la capacité de la branche de production nationale est indiquée ci-dessous.

Utilisation de la capacité	2016/17	2017/18	2018/19	Janvier- Juin 2019
Capacité installée de la branche de production nationale (KFKM)	100	112	135	143
Production de la branche de production nationale (KFKM)	100	114	120	103
Utilisation de la capacité de la branche de production nationale	100	103	89	73

L'utilisation de la capacité de la branche de production nationale a notablement diminué au cours de la période la plus récente, de 27 points d'indice, par rapport à 2016/17.

e. Emploi

La branche de production nationale a affirmé qu'il n'y avait eu aucun changement important dans les niveaux d'emploi pendant la période couverte par l'enquête.

Sites	2016/17	2017/18	2018/19	Janvier-Juin 2019
STL, Waluj (tendance)	100	110	110	107
STL, Shendra (tendance)	100	201	167	153
BFL (tendance)	100	112	112	110
Total des employés de la branche de production nationale (tendance)	100	125	120	115

Toutefois, étant donné la réduction de la part de marché et de l'utilisation de la capacité, la branche de production nationale a allégué qu'elle avait mis à l'arrêt une partie de ses capacités de fabrication au deuxième trimestre de 2019/20 (juillet 2019-septembre 2019) et avait dû licencier une partie de la main-d'œuvre.

f. Productivité

La productivité a légèrement diminué au cours de la période la plus récente à cause de la baisse de la production.

Productivité	2016/17	2017/18	2018/19	Janvier- Juin 2019 (annualisé)
Production de la branche de production nationale	***	***	***	***
Tendance	100	114	120	103
Employés	***	***	***	***
Tendance	100	125	120	115
Productivité	***	***	***	***
Tendance	100	90	99	89

g. Bénéfices/pertes

La branche de production nationale a vu sa rentabilité baisser en 2018/19 par rapport à l'exercice précédent, 2017/18, et elle enregistre des pertes au cours de la période la plus récente. À cause des prix aussi bas des importations, elle ne peut pas obtenir un rendement/bénéfice raisonnable. La

tendance des bénéfiques/pertes, telle qu'indiquée par la branche de production nationale, sur la période couverte par l'enquête est la suivante:

Tendance

	2016/17	2017/18	2018/19	Janvier-Juin 2019
Prix de vente unitaire moyen pondéré de la branche de production nationale (ventes non captives/non liées)	100	117	121	82
Coût moyen pondéré des produits vendus de la branche de production nationale	100	103	112	118
Bénéfices/pertes de la branche de production nationale	100	173	158	(65)

Le tableau ci-dessus montre qu'au cours de la période la plus récente, la branche de production nationale a été forcée de vendre à des prix nettement inférieurs à son coût des produits vendus et a ainsi subi de lourdes pertes. L'analyse trimestrielle de la rentabilité communiquée par la branche de production nationale pour les quatre derniers trimestres est la suivante:

Bénéfices/pertes	2 ^{ème} trimestre exercice 2018/19	3 ^{ème} trimestre exercice 2018/19	4 ^{ème} trimestre exercice 2018/19	1 ^{er} trimestre exercice 2019/20
STL (tendance)	100	99	11	(60)
BFL (tendance)	100	(36)	(144)	(200)

h. Ventes à des prix inférieurs, sous-cotation des prix et empêchement de hausses de prix

Le tableau ci-dessous indique les ventes à des prix inférieurs, la sous-cotation des prix et l'empêchement de hausses de prix:

Roupiés par FKM

Par unité	Janvier-Juin 2019
prix de vente unitaire moyen pondéré de la branche de production nationale (PV)	***
prix de vente équitable moyen pondéré (PVE)	***
valeur au débarquement (roupies/KFKM) (VD)	411
Sous-cotation des prix (PV-VD)	(***)
Ventes à des prix inférieurs (PVE-VD)	***
Empêchement de hausses de prix	***

Au cours de la période la plus récente, le prix au débarquement des produits visés est notablement inférieur au prix de vente équitable de la branche de production nationale. Cela montre que les importations empêchent des hausses des prix de la branche de production nationale, rendant le maintien de sa présence sur le marché intérieur non viable.

i. Stocks

Le tableau ci-dessous indique les niveaux des stocks, qui ont notablement augmenté pendant la période couverte par l'enquête.

Tendance

Exercice financier/trimestre	Stocks (STL)	Stocks (BFL)	Ensemble de la branche de production nationale
2016/17	100	100	100
2017/18	79	67	73
2018/19	567	171	356
Janvier 2019 à juin 2019	588	193	377

j. Évolution imprévue des circonstances

D'après les données disponibles dans le dossier, il a été constaté à titre préliminaire que le fort accroissement soudain des importations du produit considéré en 2018/19 et sur la période la plus récente résultait d'une conjonction de divers événements mondiaux, qui étaient imprévus ou inattendus. On voit qu'il y a eu une soudaine réorientation des exportations vers l'Inde à partir des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de 2018/19. Cela coïncide avec le moment où le marché chinois a commencé à avoir des problèmes d'offre excédentaire, en raison notamment de l'augmentation soudaine de sa capacité de fabrication de fibres et du retard dans l'appel d'offres concernant China Mobile, qui est le plus gros consommateur de fibres optiques en Chine et à l'échelle mondiale. De plus, avec le fort ralentissement du marché chinois, qui absorbe environ 50% de la production mondiale de fibres optiques, les producteurs étrangers d'autres pays se sont aussi retrouvés avec un excédent de production.

4 PRODUIT EN CAUSE

Le produit considéré est constitué par les "fibres optiques monomodes" ("SMOF"). On entend par SMOF les fibres optiques utilisées comme support pour faciliter la transmission de la lumière par un seul mode spatial et employées pour la transmission de signaux dans certaines bandes. Elles servent à la fabrication de câbles de fibres optiques, y compris les câbles toronnés multitubes et unitube, les câbles à structure serrée, les câbles armés et non armés, les câbles ADSS et en forme de 8, les câbles à rubans, les câbles avec gel et sans gel, etc. Les fibres optiques monomodes servent principalement au transport sur des réseaux d'accès longue distance à haut débit et sont donc principalement utilisées dans les réseaux métropolitains à longue portée, la télévision câblée, les réseaux d'accès optiques (par exemple FTTH) et même des réseaux à courte distance, le cas échéant. La majeure partie de la consommation résulte du déploiement des réseaux 3G/4G/5G par les sociétés de télécommunications, du raccordement des Gram Panchayat, de la défense (projet NFS) et des centres de données.

5 DÉSIGNATION PRÉCISE DE LA MESURE PROJETÉE

La Direction générale des sauvegardes, l'autorité compétente, a recommandé l'imposition d'un droit de sauvegarde provisoire de 25% *ad valorem* pendant 200 jours sur les importations de "fibres optiques monomodes" en provenance de tous les pays à l'exception des pays en développement autres que la République populaire de Chine.

6 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les constatations préliminaires ont été publiées au Journal officiel de l'Inde le 6 novembre 2019. Les constatations préliminaires détaillées peuvent être consultées sur le site Web de la DGTR à l'adresse suivante: <http://dgtr.gov.in/countervailing-duty-investigation>.

7 DATE PROJETÉE POUR L'IMPOSITION DE LA MESURE DE SAUVEGARDE

La mesure de sauvegarde sera applicable à compter de la date de publication de l'avis y relatif par le Département des recettes publiques du Ministère des finances du gouvernement indien.